

Source : <http://www.lalibre.be/actu/planete/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-devront-diminuer-de-35-d-ici-2030-en-belgique-5a3be93fcd70b09cef321c75>

Téléchargement 24 12 2017

# Les émissions de gaz à effet de serre devront diminuer de 35% d'ici 2030 en Belgique

BELGA Publié le 21 12 2017



- [Abonnés "Il est essentiel d'arrêter de subventionner les énergies fossiles"](#)
- [Deux ans après la COP21, un sommet pour déployer la finance climat](#)

## Planète

Les négociateurs du Parlement européen et les Etats membres sont tombés d'accord jeudi sur les objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans différents secteurs dont le transport et la construction. A l'horizon 2030, la Belgique devra réduire ses émissions de 35%. Les négociateurs européens se sont mis d'accord sur l'un des points clés de la stratégie européenne permettant la mise en oeuvre des accords de Paris sur le climat, à savoir réduire les émissions de 30% dans les secteurs qui ne participent pas aux échanges de droits d'émission, tels que la construction, le transport, le traitement des déchets et l'agriculture. Ces secteurs représentent environ 60% des émissions européennes.

Tant les Etats membres que les députés européens ont approuvé la clé de répartition proposée par la Commission européenne, basée essentiellement sur le PIB par habitant. Pour la Belgique, la réduction des gaz à effet de serre devra atteindre 35% en 2030 par rapport à l'année de référence 2005.

Les négociateurs se sont également mis d'accord sur de nouvelles règles sur la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre provenant du secteur "LULUCF" (utilisation des terres et des forêts). Ils ont également signé l'accord sur la réforme du marché européen des quotas d'émission conclu cet automne.

L'accord doit encore être ratifié, mais deux ans après le sommet de Paris, le cadre juridique pour la

mise en œuvre des accords sur le climat est quasi prêt. "C'est la preuve que l'Europe reste à la pointe dans la lutte contre le changement climatique", a déclaré le commissaire européen au Climat et à l'Energie, Miguel Arias Cañete. À Paris, l'Europe avait promis de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030 par rapport à 1990.

BELGA